

Délibération du conseil municipal

du 11 juillet 2008

n° 9

page 1/1

Rapporteur : **Madame Maryse LAVRARD**

OBJET : **Subvention exceptionnelle à l'association Châtelleraut Québec Acadie – Célébrations du 400^{ème} anniversaire de la fondation de Québec à Châtelleraut**

Mesdames, Messieurs,

La France célèbre en 2008 le 400^{ème} anniversaire de la fondation de Québec. Ces célébrations prennent un caractère particulier en Poitou-Charentes en général, mais aussi dans la Vienne, le pays châtelleraudais et dans notre ville en particulier, en raison du riche patrimoine historique évoquant la « Nouvelle France ». L'association Châtelleraut Québec Acadie regroupe à Châtelleraut les acteurs de la société civile engagés dans une coopération régulière avec le Québec. Appuyée techniquement par la ville de Châtelleraut et par la communauté d'agglomération, l'association a préparé un programme d'activités pour l'année 2008, programme qui participe fortement à l'offre d'animation de Châtelleraut. Elle mobilise plusieurs partenaires : les autres collectivités territoriales, plusieurs associations et entreprises. Les objectifs sont la valorisation du patrimoine et de l'offre touristique locale, la découverte culturelle et l'animation économique, le renforcement des liens avec des territoires en Amérique du Nord. Je vous propose de soutenir ce programme à hauteur de 1000 € (soit 6,8% du budget prévisionnel).

* * * * *

VU l'article L1611-4 du CGCT relatif au contrôle sur les associations subventionnées,

VU la demande de subvention de l'association Châtelleraut Québec Acadie concernant l'organisation d'un programme d'animations à l'occasion des célébrations du 400^{ème} anniversaire de la fondation de Québec,

CONSIDERANT que la ville de Châtelleraut souhaite soutenir cette programmation à titre tout à fait exceptionnel,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide d'attribuer une subvention exceptionnelle et non renouvelable de 1000 € (mille euros) à l'association Châtelleraut Québec Acadie

Le montant de la dépense sera imputé sur le compte 048 / 6574 / 4400.

UNANIMITE

CERTIFIE EXECUTOIRE
Par le maire de CHATELLERAULT
Transmis à la Sous Préfecture
Le 30.07.08 n° 8432
Publié en mairie
Le 17.07.08
La 1^{ère} adjointe
Maryse LAVRARD